FEDERATION NATIONALE

DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Siège social : FNIC CGT - 263 rue de Paris - Case 429
93514 MONTREUIL Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 -

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CABINET OUZOULIAS

PARIS - AMIENS

53/55 Avenue d'Italie
CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
Tél. : 03.22.53.27.47
Fax : 03.22.53.27.49

Siège Social
11 rue des Immeubles Industriels
CS 41132
75543 PARIS CEDEX 11
Tél. : 01.43.73.90.79
Fax : 01.43.73.92.52

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

A l'attention des membres du Comité Exécutif Fédéral

Siège social : FNIC CGT
263 rue de Paris - Case 429
93514 MONTREUIL Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 -

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Exécutif Fédéral,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité Exécutif Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Nationale des Industries Chimiques relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Nationale des Industries Chimiques à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Comité Exécutif Fédéral

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Secrétariat Fédéral et dans les autres documents adressés aux membres du Comité Exécutif Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de le Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Secrétariat Fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 septembre 2018

COEXCO (SAS)
Représentée par Vincent OUZOULIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017 Brut	31/12/2017 Amort. et Dépréc.	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	30 825	30 708	116	2 674
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	49 110		49 110	49 110
	Constructions	453 990	72 206	381 784	393 104
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	11 504	10 282	1 221	525
	Autres immobilisations corporelles	928 933	668 994	259 938	263 112
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 397		1 397	1 397
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	732		732	1 052
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 260		4 260	4 260
	TOTAL (I)	**1 480 750**	**782 191**	**698 559**	**715 233**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	34 625		34 625	193 931
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	365 837		365 837	591 960
	Autres créances	67 267		67 267	62 179
	Valeurs mobilières de placement	6 018 902		6 018 902	5 975 135
	Disponibilités	4 056 404		4 056 404	3 677 494
	Charges constatées d'avance	2 842		2 842	2 078
	TOTAL (II)	**10 545 877**		**10 545 877**	**10 502 777**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	**12 026 626**	**782 191**	**11 244 436**	**11 218 011**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an 4 260
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds Syndicaux	**Fonds propres**		
	Fonds syndicaux sans droit de reprise	9 929 779	9 592 066
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**284 270**	**337 713**
	Total des fonds propres	**10 214 049**	**9 929 779**
	Autres fonds syndicaux		
	Fonds syndicaux avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds syndicaux		
	Total des fonds syndicaux	**10 214 049**	**9 929 779**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	76 453	103 699
	Total des provisions	**76 453**	**103 699**
Fonds dédiés	Sur contributions publiques de financement		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		92 366
	Emprunts et dettes financières divers	4 500	4 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 528	596 125
	Dettes fiscales et sociales	165 087	130 471
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	386 818	313 135
	Produits constatés d'avance		47 935
	Total des dettes	**953 934**	**1 184 533**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**11 244 436**	**11 218 011**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	284 269,79	337 713,20
(1) Dont à moins d'un an	953 934	1 103 621
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

FNIC CGT

Compte de Résultat

	Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	5 241	6 544
	Cotisations	845 415	857 380
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	60 490	68 430
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	27 246	
	Autres produits	1 649 992	1 290 736
	Total des produits d'exploitation	**2 588 385**	**2 223 091**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	1 540	552
	Variation de stock		1 710
	Autres achats et charges externes	1 666 499	1 284 354
	Impôts, taxes et versements assimilés	93 177	85 406
	Rémunération du personnel	377 792	334 696
	Charges sociales	188 681	175 513
	Subventions accordées par le syndicat	2 066	2 555
	Dotation aux amortissements et dépréciations	76 425	79 899
	Dotation aux provisions		4 856
	Autres charges	23 354	9 717
	Total des charges d'exploitation	**2 429 533**	**1 979 258**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**158 851**	**243 833**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	118 620	94 649
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	1 559	4 427
	2 - RESULTAT FINANCIER	**117 061**	**90 222**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**275 912**	**334 055**
	Produits exceptionnels	19 825	21 164
	Charges exceptionnelles	10 420	6 954
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 405**	**14 210**
	Impôts sur les sociétés	1 047	10 552
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**2 726 829**	**2 338 903**
	TOTAL DES CHARGES	**2 442 559**	**2 001 190**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**284 270**	**337 713**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité au niveau des conventions générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par la référence

- au réglement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et ses réglements modificatifs,
- CRC n°99-01 relatif au plan comptable des associations,
- CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 244 436** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 726 829** euros et un total **charges** de **2 442 559** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **284 270** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes ont été arrêtés en date du 04 septembre 2017 par le secrétariat fédéral.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Durée d'amortissements :
- 3 ans pour les logiciels
- 40 ans pour les appartements
- 5 ans pour le matériel industriel
- 10 ans pour les agencements aménagéments et installations
- 4 ans pour le matériel transports
- 3 ans pour le matériel informatique et bureau
- 10 ans pour le mobilier

Immobilisations financières

Les parts sociales que détient la fédération dans la SCER sont évaluées au coût historique .
Elle détient moins de 10 % du capital dans la SCER.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées d'après la méthode FIFO.
Il n'a pas été constitué de provision sur les fcp dans la mesure où le capital investi est garanti.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif des dites cotisations via le logiciel de répartition Cogétise du 01/01 au 31/12.

Faits significatifs

Le congrès de la FNIC s'est tenu en 2017 Le montant des charges directes s'est élevé à 399 752 € pour des produits directs de 256 338 € .

Tableau des ressources

Etat exprimé en **euros**

AU31/12/2017

Cotisations nettes reçues	845 415 €
Dons	5 241 €
Autres produits de gestion courante	60 490 €
Autres produits	1 649 992 €
Produits financiers perçus	118 620 €
TOTAL RESSOURCES	**2 679 758 €**

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Reévaluations	Acquisitions	Viremt p.a p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	30 090		735			30 825
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**30 090**		**735**			**30 825**
CORPORELLES	Terrains	49 110					49 110
	Constructions sur sol propre	453 990					453 990
	sur soi d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 555		949			11 504
	Instal., agencement, aménagement divers	509 083		29 595			538 678
	Matériel de transport	59 797		15 537		15 602	59 732
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	309 555		22 627		1 659	330 523
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 392 090**		**68 708**		**17 262**	**1 443 537**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 397					1 397
	Autres titres immobilisés	1 052				320	732
	Prêts et autres immobilisations financières	4 260					4 260
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**6 709**				**320**	**6 389**
	TOTAL	**1 428 889**		**69 443**		**17 582**	**1 480 750**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	27 416	3 292		30 708
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**27 416**	**3 292**		**30 708**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	60 886	11 320		72 206
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 030	253		10 282
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	326 480	31 782		358 262
	Matériel de transport	24 573	11 211	6 230	29 554
	Matériel de bureau, mobilier	264 270	18 568	1 659	281 178
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**686 239**	**73 133**	**7 889**	**751 483**
	TOTAL	**713 655**	**76 425**	**7 889**	**782 191**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

FNIC CGT

Provisions

Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	103 699		27 246	76 453
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**103 699**		**27 246**	**76 453**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations : incorporelles				
Sur immobilisations : corporelles				
Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
Sur immobilisations : titres de participation				
Sur immobilisations : autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	**103 699**		**27 246**	**76 453**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			27 246	
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 260		4 260
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	365 837	365 837	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 329	4 329	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	62 937	62 937	
	Charges constatées d'avances	2 842	2 842	
	TOTAL DES CREANCES	**440 205**	**435 946**	**4 260**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	4 500	4 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	397 528	397 528		
	Personnel et comptes rattachés	41 389	41 389		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 152	112 152		
	Impôts sur les bénéfices	1 047	1 047		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 499	10 499		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	386 818	386 818		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**953 934**	**953 934**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 366			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

FNIC CGT

Tableau de suivi des fonds syndicaux

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds syndicaux sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	9 592 066	337 713		9 929 779
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	337 713	284 270	337 713	284 270
Fonds syndicaux avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	**9 929 779**	**621 983**	**337 713**	**10 214 049**

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Charges à payer		**105 757**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**57 641**
FRS FACT.NON PARV.	*57 641*	
Dettes fiscales et sociales		**48 116**
DETTES PROV CONGES PAYES	*30 111*	
CHGES SOCIALES CONGES PAYES	*14 152*	
PART EMPL FORM CONTINUE	*3 853*	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**306 265**
Autres créances clients		**304 134**
PRODUITS A RECEVOIR	*304 134*	
Autres créances		**2 131**
PRODUITS A RECEVOIR	*2 131*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 842	**2 842**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 842**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

FNIC CGT

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		9	
	Ouvriers			
	TOTAL		9	